

AFRIQUE DE L'OUEST
**Comment mieux
valoriser les acquis
de la politique
agricole**



CÔTE D'IVOIRE

Une étude démontre l'avenir durable du cacao



DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Koné Bruno présente les grandes orientations de son action



DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Koné Bruno présente les grandes orientations de son action

Le 19 mai 2026, le Ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières, Bruno Nabagné Koné, était en audience avec une délégation de la Banque Islamique de Développement (BID), conduite par son Directeur Régional, Dr. Nabil Ghalleb.



Cette rencontre a permis d'examiner le portefeuille des projets agricoles susceptibles de bénéficier du financement de l'institution, dans la perspective d'un renforcement durable du secteur agricole ivoirien. À cette occasion, le Ministre Bruno Koné, qui tient à faire de l'agriculture un pilier essentiel de l'économie nationale, a présenté les grandes orientations de son action, structurées autour de cinq

priorités majeures que sont : la souveraineté alimentaire, la compétitivité des filières, le financement agricole, la sécurisation du foncier rural ainsi que la durabilité des systèmes de production. Pour sa part, Dr. Nabil Ghalleb a renouvelé l'engagement de la Banque Islamique de Développement à accompagner les ambitions agricoles de la Côte d'Ivoire. En retour, le Ministre Bruno Koné a salué la constance de cet appui stratégique et a réaffirmé l'entière disponibilité de son Département ministériel à poursuivre, aux côtés de la Banque, une coopération fondée sur une vision commune du développement rural.

Renforcer l'agriculture et la nutrition

En outre, mercredi 20 mai 2026, une délégation du Programme Ali-

mentaire Mondial (PAM), conduite par sa directrice pays Olivia Hantz a été reçu par le Ministre Koné Bruno. Les échanges ont porté sur les priorités agricoles nationales et les synergies possibles entre les deux institutions en matière de nutrition et de production locale. À l'issue de cette autre rencontre, Bruno Koné a annoncé la création d'une équipe conjointe MINADERPV-PAM chargée de définir les axes stratégiques de leur coopération.

**MYNA
avec MINADERPV**

**ZONE D'AGNIBILÉKROU
Des ADR formés
sur les techniques
culturelles du café
et du maïs**

Sous la supervision du Chef de Zone (CZ), M. Tanoh Kipré, une session de formation organisée le vendredi 15 mai 2026 par le TSCP et le TSCA de la Zone d'Agnibilékrou a réuni les Agents de Développement Rural (ADR) autour des techniques de piquetage, de trouaison et de planting du café, ainsi que du piquetage et du semis en ligne du maïs. Cette activité visait à renforcer les capacités techniques des ADR afin d'améliorer les pratiques agricoles des producteurs. Au cours de la formation, les participants ont été instruits sur les bonnes méthodes d'espacement, de préparation des trous et de mise en terre des plants de café, en vue d'optimiser la production. S'agissant du maïs, les échanges ont porté sur le semis en ligne, une technique culturelle favorisant une meilleure organisation des parcelles et un rendement accru. À travers cette initiative, les ADR disposent désormais de compétences renforcées pour accompagner plus efficacement les producteurs des différentes localités de la Zone d'Agnibilékrou dans l'amélioration de leurs performances agricoles.

Source : Anader.ci

ANADER / SUIVI DU AU PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET ANNUEL

La Direction régionale en mission d'appui à la zone d'Agnibilékrou

Dans le cadre du suivi des activités inscrites au Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA), la Direction Régionale Est (DRE) de l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) a effectué une mission d'appui dans la Zone d'Agnibilékrou du 11 au 13 mai 2026.

Conduite par Madame la Directrice Régionale, accompagnée du Conseiller Technique Régional (CTR), du Chef Service Production Végétale, du Chef Service Production Animale et du Chef Section Appui aux OPA, cette mission visait à renforcer l'encadrement des équipes de terrain et à évaluer l'état d'avancement des activités mises en œuvre. Durant trois jours, la délégation régionale a mené plusieurs activités d'appui. Deux jours ont été consacrés aux visites de terrain dans le cadre des

projets PRECCINOV, 2PAUCI et du Service Public. Les équipes ont parcouru les localités d'Agnibilékrou, Nianda, Akoboissué, Amoriakro et Attobro afin de rencontrer les acteurs impliqués dans les projets d'appui à la production animale et végétale. À cette occasion, cinq agents ont été visités et évalués sur leurs performances ainsi que sur la qualité de l'accompagnement apporté aux bénéficiaires. La mission a également permis de réaliser des activités d'appui aux Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) dans la localité d'Agnibilékrou, notamment dans le cadre du PRECCINOV et des actions du Service Public. Ces séances ont favorisé des échanges constructifs avec les producteurs et les responsables d'OPA sur les difficultés rencontrées et les perspectives d'amélioration des interventions. Le troisième jour a été consacré à la



vérification des documents techniques ainsi qu'à une séance de restitution. Les échanges avec les agents ont permis de relever les avancées significatives enregistrées dans la conduite des activités, tout en identifiant certaines contraintes opérationnelles nécessitant des mesures correctives. Au terme de cette mission, il a été recommandé aux Techniciens Spécialisés (TS) d'intensifier les formations et les appuis techniques au profit des Agents de Développement Rural

(ADR) afin de renforcer l'efficacité des interventions sur le terrain. La Direction Régionale a salué l'engagement de la Zone d'Agnibilékrou ainsi que les efforts consentis par les agents pour l'atteinte des objectifs assignés. Elle a réaffirmé sa volonté de poursuivre l'accompagnement technique et organisationnel des équipes afin de garantir la bonne exécution des activités prévues dans le cadre du PTBA.

Source : Anader.ci



SOCIÉTÉ EDITRICE:
MOAHE COMMUNICATION
Tel.: +225 27 22 23 87 66
Cel.: +225 05 06 91 97 36
+225 07 07 87 98 43

moahcommunication@gmail.com

SIÈGE SOCIAL:
Abidjan Cocody Angré 7è Tranche
ilot M 1001 logements

**GÉRANT & DIRECTEUR
DE PUBLICATION :**
Charles Lambert TRA BI
+225 07 07 87 98 43

RÉDACTEUR EN CHEF :
André SELFOUR
+225 05 45 05 05 01

SERVICE COMMERCIAL :
+225 01 52 83 72 72
01 01 04 50 00

INFOGRAPHISTE :
Consty HENNEKA

**RÉCÉPISSÉ DU PROCUREUR
DE LA RÉPUBLIQUE :**
N° 013 du 10 avril 2026

DÉPÔT LÉGAL : En cours de constitution

TIRAGE : 5.000 exemplaires

IMPRESSION : SNPECI

DISTRIBUTION : EDIPRESSE

COOPÉRATION AGRICOLE

La Côte d'Ivoire consolide ses liens avec l'Allemagne

Le 19 mai 2026, le Ministre de l'Agriculture, Bruno Nabagné Koné, a reçu en audience, S.E.M. Matthias Veltin, Ambassadeur d'Allemagne en Côte d'Ivoire.

Les échanges ont porté sur la production de cacao durable et le développement agricole dans le nord du pays. L'Ambassadeur en a profité pour inviter le Ministre au Salon de l'agriculture en Allemagne, prévu en janvier 2027. Le Ministre Bruno Koné a marqué son accord de principe et a salué l'excellence des relations bilatérales et l'intérêt allemand pour le secteur agricole ivoirien. Par ailleurs, le Ministre de l'Agriculture a également échangé avec S.E.M. Abdallah Azize Diabaté, Ambassadeur de Côte d'Ivoire en Allemagne, également accrédité pour la République tchèque et la Pologne. Les deux personnalités ont évoqué sur plusieurs axes stratégiques : modernisation du secteur agricole, mécanisation des exploitations, professionnali-



sation des acteurs et renforcement de l'autosuffisance rizicole.

Convaincu par les perspectives soulevées, le Ministre a instruit

ses collaborateurs d'engager des discussions techniques avec

l'ambassade pour concrétiser ces initiatives.

Échanges avec les dirigeants de la S.C.B.

Aussi, dans le cadre du renforcement de la politique agroalimentaire, Bruno Nabagné Koné a accordé une audience à une délégation de la Société d'Étude et de Développement de la Culture Bananière (S.C.B), conduite par son Directeur Général, M. Dominique Malézieux. À cette occasion, les dirigeants de cette entreprise ont présenté les activités et les perspectives de développement de la société. « Nous sommes venus présenter notre entreprise au Ministre et l'inviter à visiter nos sites de production à l'intérieur du pays », a déclaré M. Dominique Malézieux. Filiale de la Compagnie Fruitière, la S.C.B est spécialisée dans la production et l'exportation de bananes, de mangues et d'ananas, contribuant au dynamisme des filières agricoles ivoiriennes.

Audrey MAKADO
avec MINADERPV

AGRICULTURE

Bruno Koné révèle les perspectives d'emploi pour les jeunes

La troisième édition de la Foire Nationale de l'Emploi et du Recrutement (FNER 2026) a eu lieu mardi 19 mai, au Palais de la Culture de Treichville à Abidjan.

À l'occasion le Ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières, Bruno Koné, a animé le panel inaugural consacré aux opportunités d'insertion professionnelle des jeunes dans le secteur agricole ivoirien. Organisée par le Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique, cette rencontre a offert au Ministre l'occasion de présenter les vastes perspectives qu'offre aujourd'hui l'agriculture en Côte d'Ivoire, secteur stratégique appelé à jouer un rôle de premier plan dans l'emploi des jeunes. Dans son allocution, le Ministre Bruno Koné a souligné que l'insertion professionnelle des jeunes dans le secteur agricole ne saurait se concevoir sans une vision claire et structurée. C'est dans cette



perspective qu'il a décliné les cinq priorités qui guident l'action de son Département, à savoir, la souveraineté alimentaire, la compétitivité des filières agricoles, le financement du secteur, la sécurisation du foncier rural et la durabilité des systèmes de production. Autant de leviers qui, ensemble, constituent un cadre favorable à l'émergence d'une nouvelle génération d'acteurs

agricoles. Le Ministre de l'Agriculture a par ailleurs exhorté les jeunes à se former et à s'engager progressivement dans les métiers agricoles accessibles à moindre coût, avant de présenter les différents projets et mécanismes mis en œuvre par son Département en faveur de leur insertion et de leur autonomisation.

Source : MINADERPV

CULTURE DE GOMBO ET EN PÉPINIÈRE MARAÎCHÈRE

L'ANADER forme des producteurs à Bouna

Samedi 09 mai 2026, dans le cadre des activités du projet Service Public, la Direction Régionale Nord Est (DRNE) de l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER), à travers la Zone de Bouna, a organisé une séance de formation pratique au profit du groupement de Teguidouo, dans la sous-préfecture de Bouna, précisément dans le Centre de Valorisation de Nlandegué. Cette activité, conduite par Monsieur Soro Tchima Abdoul AZIZ, TSCA à la Zone ANADER de Bouna, visait à renforcer les capacités des producteurs sur les techniques modernes de production maraîchère, notamment la culture du gombo ainsi que la confection et la conduite de pépinières d'aubergine et de piment. À travers cette activité, l'ANADER réaffirme son engagement à accompagner les producteurs ruraux dans l'adoption de pratiques agricoles durables et performantes pour une agriculture plus productive et résiliente.

Aristide KOFFI avec Anader.ci



Comment mieux valoriser des acquis de la politique agricole

Dans le cadre de son engagement continu en faveur du renforcement des capacités, du partage d'expériences et de la diffusion des connaissances, la CEDEAO a mis en place une plateforme régionale d'apprentissage en ligne (E-learning) destinée à valoriser et diffuser les acquis des projets et programmes de l'ECOWAP.



A cet effet, elle a organisé à travers la Direction de l'Agriculture et du Développement Rural (DADR) et l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA), du 18 au 22 mai 2026 à Abidjan, en Côte d'Ivoire, un atelier régional consacré à la validation technique des modules de formation, aux tests applicatifs et au pré-lancement de la plateforme régionale d'apprentissage en ligne dédiée à la Politique Agricole Régionale de la CEDEAO (ECOWAP). Cette rencontre régionale a réuni des experts techniques de la CEDEAO, des spécialistes en développement informatique ainsi que des personnes ressources impliquées dans la conception des contenus pédagogiques adaptés pour un apprentissage en ligne. Durant cinq jours, les participants ont pro-

cedé à l'examen technique et pédagogique des modules de formation développés dans le cadre de la plateforme E-learning. Les travaux ont permis de tester l'intégration des contenus, d'évaluer leur conformité pédagogique et technique, ainsi que de formuler des recommandations en vue de garantir la qualité, la cohérence et l'opérationnalité du système avant son lancement officiel. Cette plateforme régionale d'apprentissage en ligne vise à renforcer les capacités techniques des acteurs des secteurs agro-

sylvo-pastoral et halieutique et à valoriser la capitalisation des expériences et des acquis des projets et programmes de l'ECOWAP. Elle se veut également un outil moderne de diffusion des bonnes pratiques et de valorisation des résultats des interventions régionales de la CEDEAO. Pour l'ARAA « nous franchissons une étape déterminante : celle de la validation à grande échelle des modules développés et de la vérification de leur intégration avec la plateforme. Cet exercice est essentiel

pour garantir la qualité, la cohérence et l'opérationnalité du système avant son lancement. » Le représentant de la DADR a, quant à lui, réaffirmé l'engagement de la CEDEAO à promouvoir des solutions innovantes pour renforcer durablement les compétences des acteurs régionaux et améliorer la visibilité des résultats de l'ECOWAP. Il a également exprimé la reconnaissance de la Commission à l'endroit des partenaires techniques et financiers, notamment la GIZ et le Fonds Vert pour le

Climat (FVC), pour leur accompagnement dans la mise en œuvre de cette initiative. À travers cette plateforme E-learning, la CEDEAO confirme sa volonté de moderniser les mécanismes de diffusion des connaissances et d'apprentissage et de renforcer la capitalisation des acquis au service du développement agricole, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de la résilience des populations ouest-africaines.

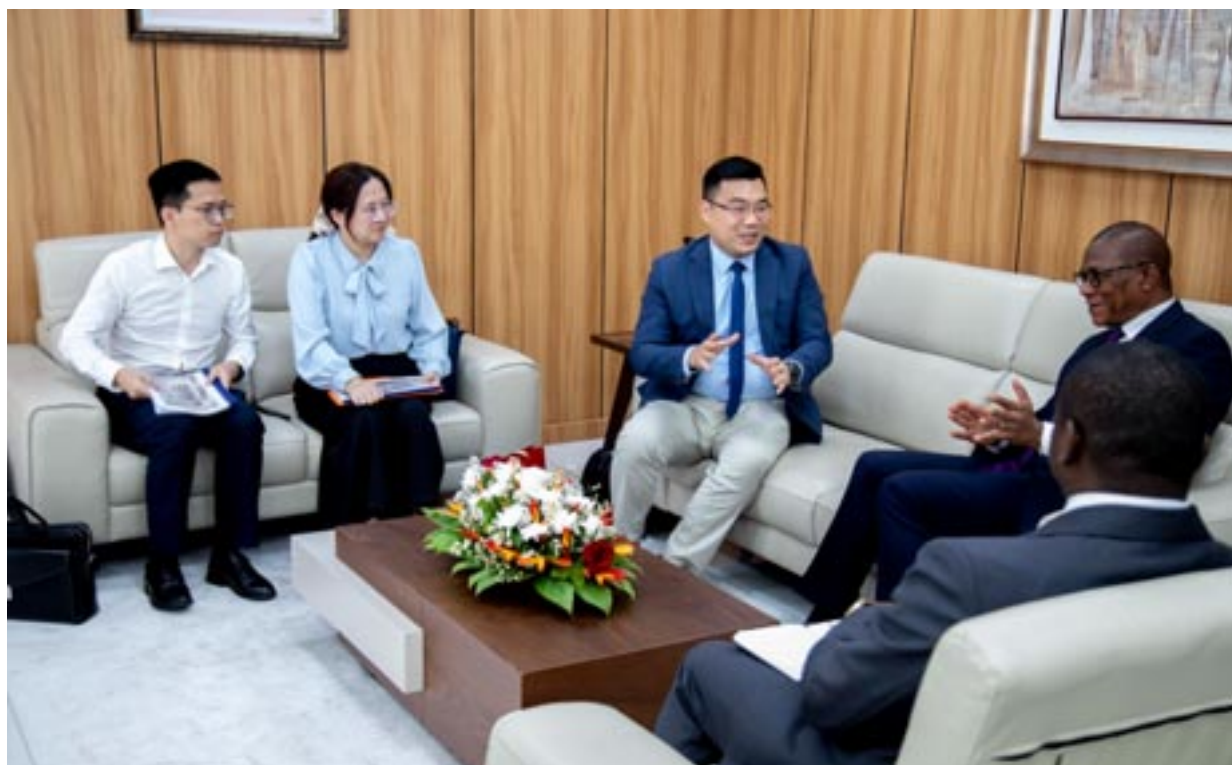
Deborah SANZAN

AGRICULTURE

La Côte d'Ivoire s'ouvre aux solutions technologiques de Huawei

En Côte d'Ivoire, le secteur agricole contribue à hauteur de 15 % du PIB et emploie environ 46 % de la population active.

Face aux défis liés à la productivité, à la traçabilité des cultures et aux effets du changement climatique, la Côte d'Ivoire veut accélérer la transformation numérique du secteur. Le pays veut renforcer la digitalisation de son agriculture. Le Ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, Bruno Koné, a reçu, mardi 19 mai 2026, à Abidjan une délégation de Huawei Côte d'Ivoire conduite par son directeur général par intérim, Benoît Wu. Les échanges ont porté sur le projet « Smart Agriculture »,



lancé en 2023, qui ambitionne de moderniser l'agriculture grâce à une plateforme numérique capable de cartographier les parcelles, de suivre l'évolution des cultures et de fournir aux exploitants des données stratégiques sur les intrants et les conditions météorologiques. Le Ministre Bruno Koné a donné son accord de principe, estimant que ce projet constitue un levier majeur pour la modernisation et la digitalisation de l'agriculture ivoirienne. Le Ministre a aussi réaffirmé la volonté de son département d'établir une coopération étroite avec Huawei Côte d'Ivoire afin d'accompagner le déploiement de « Smart Agriculture » au service de la transformation du secteur agricole national.

Sandrine KOUADJO

Une étude démontre l'avenir durable du cacao

La Côte d'Ivoire veut transformer sa filière cacaoyère en un pilier de la reconstruction forestière. Jeudi 21 mai 2026 à Abidjan, la FAO et le Conseil du Café-Cacao ont réuni une soixantaine d'acteurs sectoriels pour valider une étude stratégique visant à généraliser l'agroforesterie dans les plantations.

Bien que les prix du cacao restent au cœur de l'actualité, Joseph Nyemah, représentant de la FAO en Côte d'Ivoire, a rappelé l'urgence de sécuriser l'avenir de la filière. Longtemps indexée comme le principal facteur de la déforestation nationale, la cacaoculture doit désormais inverser la tendance. Grâce au programme « Cacao durable » financé par l'Union Européenne, la FAO apporte son appui technique et financier à la Côte d'Ivoire. L'objectif est clair : faire de l'agroforesterie le moteur principal de la reforestation ivoirienne. Face au vieillissement des vergers et à la baisse de la fertilité des sols, l'introduction d'arbres au sein des parcelles s'impose. Selon Mathias Tahi, directeur de la Recherche au Conseil du Café-Cacao, ce modèle permet



de concilier la restauration du couvert forestier. L'agroforesterie, mentionnera-t-il, participe également à la hausse de la productivité et permet la résilience des exportations face au changement climatique, ainsi que la diversification des revenus des planteurs. L'étude présentée s'appuie sur des enquêtes menées auprès de 261 producteurs. Elle dresse un état des lieux des méthodes (planting en bandes alternées, en bordure, etc.) et identifie des obstacles majeurs : un faible taux de

survie des jeunes arbres, des incitations financières trop variables et un manque de formation technique des agriculteurs. Jean-Paul Aka, chef d'équipe environnement au PNUD Côte d'Ivoire, a d'ailleurs prévenu qu'un mauvais choix de modèle agroforestier pouvait pénaliser les parcelles, d'où la nécessité de diffuser les bonnes pratiques. Pour maximiser l'impact sur le terrain, le Conseil du Café-Cacao a mis en place la Plateforme nationale de coor-

dination des initiatives de promotion de l'agroforesterie. Les conclusions de l'atelier appellent à un alignement strict sur la norme de durabilité ARS 1000 qui promeut l'agroforesterie. Cela se traduira par un accès renforcé des producteurs à un conseil agricole intégré, une meilleure distribution des plants et la création de mesures d'incitation financière harmonisées à l'échelle nationale. La filière café-cacao s'affirme aujourd'hui comme l'un des principaux leviers de la refo-

restation en Côte d'Ivoire. Conscients des enjeux environnementaux, les acteurs de la filière se sont engagés dans l'optimisation des systèmes de production durables. Cet engagement se traduit par la mobilisation d'un nombre croissant d'initiatives nationales et internationales en faveur de l'agroforesterie, intégrant arbres et cultures au sein des plantations, comme modèle de référence pour une cacaoculture durable et responsable.

Source : APA

C.I. / MINISTRE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Des agents des Directions centrales et des représentants de l'OIA aquacole formés

Le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH), à travers la Direction des Organisations Professionnelles et de l'Appui au Financement (DOPAF), en collaboration avec le Projet de Développement des Chaînes de Valeurs Vivrières (PDC2V), a organisé récemment à Abidjan un double atelier de formation.

Cette activité a porté sur l'utilisation du système informatisé de suivi des performances des Organisations Professionnelles Agricoles du Secteur des Ressources Animales et Halieutiques. Elle s'est tenue du lundi au mercredi 14 mai 2026 et s'est déroulée en deux phases. La première phase

a consisté à la formation des agents des Directions Centrales et des services déconcentrés du MIRAH en charge des Organisations Professionnelles les 11 et 12 mai 2026.

La seconde, à la formation des représentants des différents collèges de l'Organisation Interprofessionnelle Agricole (OIA) de la filière aquacole ainsi que des acteurs issus des organisations professionnelles de base sélectionnés par la DOPAF les 13 et 14 mai 2026. Représentant Monsieur le Ministre Sidi Tiémoko Touré, le Directeur de la DOPAF, Yves Toto, a indiqué que cette initiative s'inscrit dans la vision du Gouvernement visant à moderniser durablement le secteur agricole et à renforcer la gouvernance des filières à travers des outils numériques perfor-



mants, fiables et adaptés aux exigences actuelles. Ces ateliers visent à renforcer les capacités des acteurs afin de garantir une utilisation efficiente de ce nouveau Logiciel, outil technologique dédié à la gestion, au suivi et à l'évalua-

tion des organisations professionnelles du secteur des ressources animales et halieutiques. Cette initiative marque une étape importante dans le processus de digitalisation du secteur ivoirien des ressources animales et halieu-

tiques et constitue un levier stratégique pour la structuration durable des filières animales et halieutiques.

Par MYNA
avec MIRAH

GOUVERNANCE FONCIÈRE

La signature électronique pour accélérer la délivrance des certificats fonciers

La Côte d'Ivoire franchit une nouvelle étape dans la modernisation de la gouvernance foncière rurale avec l'accélération de la délivrance des certificats rendue possible par la signature électronique et la dématérialisation des procédures de validation.



Cette transformation s'appuie sur le Système d'information du foncier rural de Côte d'Ivoire (SIFOR-CI), une plate-forme numérique déployée par l'Agence foncière rurale (AFOR), indique une note d'information transmise vendredi 22 mai 2026 à l'AIP. Encadré par l'Ordonnance n° 2025-85 du 12 février 2025, le dispositif vise à sécuriser, tracer et accélérer le traitement des dossiers fonciers, notamment la délivrance des certificats, la délimitation des territoires villageois et la formalisation des contrats agraires. La ratification de cette ordonnance renforce également la sécurité juridique des certificats fonciers et consolide la protection des droits des populations rurales. Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, Bruno Nabagné Koné, a défendu le

texte devant les Commissions des affaires économiques et financières (CAEF) de l'Assemblée nationale et du Sénat les 12 mars et 30 avril 2026. Sur le terrain, les premiers effets de cette réforme sont déjà visibles. Dans plusieurs localités, notamment à Bongouanou, Toubia, Ouaninou et Soubre, les préfets procèdent désormais à la signature électronique des certificats fonciers. Le préfet du département de Sandégué, Gué Antoine Gbey, a salué, le 15 mai 2026, « une avancée

significative » dans le traitement des dossiers fonciers ruraux. « La dématérialisation est l'aboutissement des réformes engagées par l'AFOR. Cette opération constitue un gain de temps considérable pour le corps préfectoral et l'ensemble des acteurs impliqués dans le processus de validation des dossiers », a-t-il déclaré. Le préfet de Tanda, Coulibaly Yaya, a également mis en avant la fiabilité du système numérique. « Avant, il fallait vérifier manuellement chaque document

des liasses foncières. Aujourd'hui, les contrôles préalables sont automatisés et le préfet est rassuré au moment de signer les certificats fonciers », a-t-il expliqué. Pour les opérateurs fonciers et les services techniques de l'État, cette innovation améliore la célérité, la traçabilité et la sécurisation des données foncières. La coordonnatrice régionale du Groupement ETA-FAT-CGEA2TF, Mme Ouattara Kadiatou épouse Zokou, estime que cette réforme marque « une avancée majeure dans la modernisation de la gouvernance foncière ». « Après quelques difficultés initiales, les agents maîtrisent désormais les applications. Les dossiers sont aujourd'hui contrôlés, validés et signés dans des délais relativement courts grâce à l'appui du corps préfectoral », a-t-elle souligné. Grâce aux outils numériques développés par l'AFOR, notamment DIGIFOR et SC-Carto, des milliers de dossiers peuvent désormais être contrôlés, validés ou rejetés en quelques clics, conformément à la réglementation en vigueur. Le chef du service du Cadastre du Gontougo, Pacôme Dia, a lui aussi relevé les gains de temps générés par cette réforme. « Il nous fallait auparavant plusieurs

jours pour vérifier les documents, avec parfois des pertes de dossiers. Aujourd'hui, le traitement est beaucoup plus rapide et sécurisé », a-t-il affirmé. Pour les populations rurales, la digitalisation renforce également la confiance dans le système foncier. Les délais d'attente sont réduits et les risques de perte, de falsification ou de duplication des documents sont désormais limités grâce au système numérique. « J'ai reçu le papier de ma terre sans rien payer. Je remercie l'AFOR et la Banque mondiale. Je vais encourager mes proches à faire également leurs documents », s'est réjouie Maman Koffi Madeleine, bénéficiaire d'un certificat foncier dans le village de Néma, sous-préfecture de Diamba, département de Tanda. Au-delà de l'innovation technologique, cette réforme traduit la volonté des autorités ivoiriennes de moderniser durablement le foncier rural, longtemps confronté aux lenteurs administratives et aux conflits liés à la propriété des terres. Avec les premiers certificats électroniques déjà délivrés, la Côte d'Ivoire amorce ainsi une mutation majeure de son système de sécurisation foncière rurale, au service des populations et du développement agricole.

Source : AIP

TABASKI 2026 AU NIGER

Comment les familles font face à la hausse du coût des moutons

Comme chaque année à l'approche de la Tabaski, le prix du mouton revient au cœur des conversations dans les familles nigériennes.

Dans les marchés à bétail de Niamey, Maradi, Zinder ou Tahoua, beaucoup constatent déjà une hausse des tarifs, parfois difficile à supporter pour les ménages modestes. Cette augmentation s'explique par plusieurs facteurs : coût élevé du transport, difficultés d'approvisionnement sur certains axes, insécurité dans certaines zones de transit, mais aussi hausse générale des prix et forte demande à quelques semaines de la fête. Pour de nombreuses familles, l'achat du mouton représente désormais un véritable sacrifice

financier avant même le sacrifice religieux. Certains ménages commencent à économiser plusieurs mois à l'avance afin de préserver cette tradition profondément ancrée dans la société nigérienne. D'autres sont contraints de réduire certaines dépenses du quotidien ou de se tourner vers des solutions plus modestes. Au-delà de l'aspect économique, cette situation révèle aussi une pression sociale silencieuse. Dans plusieurs quartiers, beaucoup de chefs de famille ressentent le poids du regard social lié à la capacité d'acheter un mouton pour la fête. Pourtant, de plus en plus de voix rappellent que l'esprit de la Tabaski ne se mesure pas à la taille du bélier, mais à la sincérité du sacrifice et au partage. Face à ces difficultés, des élans de solidarité apparaissent également.

Associations, proches, voisins et membres de la diaspora nigérienne s'organisent souvent pour soutenir les familles les plus vulnérables afin que chacun puisse vivre dignement cette fête religieuse.

Préserver l'esprit de la Tabaski

Dans un contexte marqué par les difficultés économiques et les mutations sociales, beaucoup de Nigériens tentent aujourd'hui de préserver l'essentiel : la solidarité, le partage et la fraternité. Car au-delà du mouton, de la viande ou des préparatifs, la Tabaski demeure avant tout un moment de rapprochement humain. Les visites familiales, les repas partagés, les gestes envers les plus modestes et les prières collectives continuent d'occuper



une place centrale dans la vie sociale nigérienne. Cette fête rappelle aussi des valeurs profondément enracinées dans la culture du pays : l'entraide, le respect des anciens, la générosité et l'attention portée aux plus fragiles. Dans plusieurs familles, l'essentiel reste moins l'abondance matérielle que la capacité

de se retrouver ensemble malgré les difficultés. À l'approche de cette nouvelle Tabaski, entre ferveur religieuse et défis du quotidien, le Niger s'apprête une fois encore à vivre un moment où foi, traditions et résilience populaire se rencontrent.

Boubé G. (Nigerdiaspora)

BONGOUANOU

Le Conseil du Café-Cacao mise sur des coopératives performantes à travers l'ARS 1000

Le Conseil du Café-Cacao mise sur des sociétés coopératives performantes et structurées à travers la mise en œuvre de la norme ARS 1000, a indiqué mercredi 20 mai 2026 à Bongouanou, la cheffe de délégation de la sous-direction de la qualité et de la certification, Aman Sandra.



S'exprimant à la préfecture face à des coopératives de la délégation régionale de Bongouanou, Mme Aman a expliqué que cette norme a été élaborée conjointement par la Côte d'Ivoire et le Ghana afin de répondre aux défis de durabilité de la filière cacao. Selon elle, les exigences des consommateurs internationaux imposent désormais une meilleure prise en compte des questions liées au travail des enfants, à la déforestation, au changement climatique, à la qualité et à

la traçabilité du cacao, ainsi qu'à l'amélioration des conditions de vie des producteurs. « Nous souhaitons avoir des sociétés coopératives performantes et structurées, de véritables entreprises avec des producteurs entrepreneurs », a-t-elle déclaré. Mme Aman a souligné que l'ARS 1000 vise également à rendre tout le cacao produit en Côte d'Ivoire traçable et durable, tout en facilitant l'accès des coopératives aux marchés, aux financements et aux programmes de

renforcement des capacités. Elle a précisé que la norme comprend trois principales composantes. L'ARS 1001 traite des exigences relatives au système de management des producteurs et des coopératives ainsi qu'aux performances économiques, sociales et environnementales. L'ARS 1002 porte sur la qualité et la traçabilité du cacao depuis la récolte jusqu'à l'exportation. Quant à l'ARS 1003, elle définit les exigences relatives au système de certification du cacao.

La représentante du Conseil du Café-Cacao a rappelé que l'État ivoirien a rendu obligatoire l'application de cette norme à travers le décret n°2022-393 du 8 juin 2022. Ce texte confie au Conseil du Café-Cacao la régulation du

dispositif à travers la direction adjointe de la norme et de la certification. Elle a en outre annoncé la mise à disposition de plusieurs documents techniques destinés à accompagner les coopératives dans l'implémentation de la norme, notamment un guide d'opérationnalisation, un guide de formation des producteurs, des lignes directrices pour l'agroforesterie en cacaoculture et un recueil de fiches techniques. Mme Aman a invité les nouvelles coopératives à consulter ces documents disponibles sur le site officiel du Conseil du Café-Cacao afin de mieux s'approprier les exigences de la certification ARS 1000.

A.S

CÔTE D'IVOIRE

Traoré Amidou Souleymane, nouveau PCA de l'OIA Petits Ruminants

Traoré Amidou Souleymane est le nouveau président du Conseil d'administration de l'Organisation Interprofessionnelle Agricole (OIA) Petits Ruminants (INTERPRU) de Côte d'Ivoire.



Celui qui occupait le poste de deuxième vice-président de l'INTERPRU, a été élu à l'issue d'une Assemblée générale extraordinaire électorale qui s'est tenue le jeudi 21 mai 2026 à la Bourse du Travail à Abidjan Treichville. Trente délégués issus de toutes les régions de la Côte d'Ivoire ont ainsi décidé de donner une nouvelle orientation à leur organisation en choisissant à l'unanimité M. Traoré seul candidat déclaré, à cette élection qui met fin à l'intérim décidé à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire du mardi 24 février 2025. En effet, un collectif des membres de cette interprofession avait dénoncé la gestion de l'ex PCA, Soumahoro Gausso, demandant sa démission et désignant le président du Conseil de Surveillance de l'IN-

TERPRU, Koné Moussa Mintou comme intérimaire. « Il a été donné un timing de 90 jours à l'intérim que nous assurons pour pouvoir aller rapidement à l'organisation d'élection pour ne pas être hors délai, et de doter notre filière d'un nouveau président du Conseil d'administration », a expliqué M. Mintou avant le vote. Le Nouveau PCA a remercié ses pairs pour la confiance accordée et a promis de tout mettre en œuvre pour le rayonnement de cette interprofession et la valorisation de ce métier. « La première action est de déterminer le nombre total de producteurs de

petits ruminants, ce que nous produisons, comment nous commercialisons ces produits. Valoriser ce métier surtout auprès des jeunes sans-emplois car c'est un secteur porteur », a affirmé M. Traoré, déplorant la méconnaissance de ce secteur à cause du manque d'organisation. A l'approche de la fête de Tabaski il a tenu à rassurer les populations sur la disponibilité des moutons. Il a déploré la méconnaissance de ce secteur à cause du manque d'organisation.

Par MYNA

YAMOUSSOUKRO

Cinquante jeunes formés aux métiers de l'industrie du cajou

Cinquante jeunes titulaires d'un niveau BAC+2, dont une majorité de jeunes filles, ont intégré vendredi 22 mai 2026 à Yamoussoukro le programme de qualification, de développement et de valorisation des compétences de l'industrie du cajou, lancé au Centre d'innovation et des technologies de l'anacarde (CITA).

Cette initiative vise à former une main-d'œuvre qualifiée capable d'accompagner le développement de la transformation industrielle du cajou en Côte d'Ivoire, premier producteur mondial de noix brutes avec plus d'un million de tonnes produites chaque année. Le programme, mis en œuvre par le cabinet DENETEC Global, est conçu en fonction des besoins des entreprises de la filière afin de faciliter l'employabilité des bénéficiaires. Ce lancement traduit l'ambition de renforcer les compétences, de créer des opportunités et de contribuer à la transformation durable de l'industrie du cajou », a indiqué un représentant du cabinet. La formation, prévue sur un an, combine enseignements théoriques et stages pratiques dans des unités industrielles partenaires. Elle porte sur les compétences techniques, professionnelles et transversales liées aux métiers de la filière. Plus de 70% des bénéficiaires sont des femmes, en raison de leur forte implication dans les activités de transformation du cajou. S'exprimant au nom des apprenants, Kouakou Ahou a assuré de leur engagement à contribuer au développement de la filière. Marraine de la promotion, Cynthia Niamoutie épouse Amematekpo, directrice générale de l'usine CILAGRI-CAJOU, a encouragé les jeunes à saisir les opportunités offertes par ce secteur en pleine croissance. Le directeur du programme WEECAP, Jean Pierre Rousseau, a pour sa part salué les perspectives d'emploi et de développement qu'offre l'industrie du cajou à la jeunesse ivoirienne.

Source : AIP



« Je rêve d'un avenir où l'agriculteur ivoirien ne sera plus seulement perçu comme un homme de la terre, mais aussi comme un entrepreneur accompli, respecté, prospère... en costume s'il le souhaite. » Bruno Nabagné Kone, Ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières.

